

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JUIN 2020 à 20 H 30

L'an deux mille vingt, le Lundi 15 Juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de LONGUES SUR MER, dûment convoqué le 8 juin 2020, s'est réuni à la Salle des Fêtes, rue Jean Pierre Savary, à huit clos (article L2121-18 du CGCT) sous la Présidence de Monsieur Roland TIRARD.

Etaient présents : Roland TIRARD, Marie BACON, Bernard BRIARD, Albert CATHERINE, DANIEL Pierrette, Olivier DE SAINTIGNON, Annick DELAMARE, Wilfrid LECARPENTIER, Pierre LEPAINTEUR, Fabienne LEROY, Jean-Pierre PORET, François POTIGNON, Frédéric SOMMIER, Mickaël YVER.

Absent(s) :

Excusés ayant donné pouvoir : Stéphanie GAILLARD, excusée a donné procuration à Annick DELAMARE.

Monsieur le Maire accueille les membres du Conseil Municipal et ouvre la séance.
Le secrétaire de séance désigné est Jean Pierre PORET.

Le compte-rendu de la séance du Lundi 25 Mai 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance.

COMPTE DE GESTION 2019

En présence de Monsieur Vincent NOEL, Trésorier de Bayeux, les membres du conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019.

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Monsieur le Président propose de :

-Statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

-Statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

-Statuer sur la comptabilité des valeurs inactives ;

-Déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion 2019 de la Commune de Longues sur Mer dressé par Monsieur le Trésorier de Bayeux, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni d'observation ni réserve de sa part et est approuvé par

POUR	:	15	Voix
CONTRE	:	0	Voix
ABSTENTION	:	0	Voix

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Après avoir examiné le compte administratif 2019 et le compte de gestion de la Commune de Longues sur Mer ;

Vu la Conformité des résultats des documents budgétaires présentés ;

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître un résultat de clôture de fonctionnement de 157 580.32 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de :

- **35 214.94 €** (78 714.70 € Excédent Investissement - 43499.76 € déficit 2018 reporté) en DEPENSES D'INVESTISSEMENT au compte DEPENSES article 001 (**EXCEDENT** d'investissement reporté)
- **91 046.60 €** en recettes de fonctionnement au compte RECETTES article 002 (**EXCEDENT** de fonctionnement reporté)

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal de reconduire les taux d'imposition comme suit :

ANNEE 2020

Taxe Foncière (bâti)	24.18 %
Taxe Foncière (non bâti)	35.96 %

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire les taux d'imposition 2020 tels que présentés ci-dessus.

BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le projet de budget 2020 qui a été visé par Monsieur le Trésorier de Bayeux en date du 22 Avril 2020 et propose d'adopter le BUDGET PRIMITIF 2020 comme suit :

Section de Fonctionnement

DEPENSES	:	443 281.65 €
RECETTES	:	462 131,18 €

Section d'Investissement

DEPENSES	:	164 842.44 €
RECETTES	:	164 842.44 €

Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2020 par :

POUR	:	15 Voix
CONTRE	:	0 Voix
ABSTENTION	:	0 Voix

MONTANT DES INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Vu l'article L. 2123-20 à L. 2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 2123-20 du CGCT qui fixe le taux maximum des indemnités de fonction des maires et des adjoints ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal en date du 25 Mai 2020 constatant l'élection du maire et des trois adjoints ;

Vu les arrêtés municipaux en date du 28 Mai 2020 portant délégation de fonctions à Monsieur SOMMIER Frédéric, 1^{er} Adjoint, Madame DELAMARE Annick, 2^{ème} Adjoint et Monsieur POTIGNON François, 3^{ème} Adjoint ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la Loi ;

Considérant que pour une Commune de 621 Habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 40,30 % au 1^{er} Janvier 2020 ;

Considérant que pour une Commune de 621 Habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 10,70% au 1^{er} Janvier 2020 ;

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de fixer les indemnités du maire et des adjoints **à un montant inférieur.**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

FIXER le taux des indemnités pour l'exercice des fonctions du Maire et des Adjointes comme suit :

Le MAIRE : **31 %** de l'indice brut terminal de la Fonction Publique
Le 1^{er} ADJOINT : **8.25 %** de l'indice brut terminal de la Fonction Publique
Le 2^{ème} ADJOINT : **8.25 %** de l'indice brut terminal de la Fonction Publique
Le 3^{ème} ADJOINT : **8.25 %** de l'indice brut terminal de la Fonction Publique

POUR : **15 VOIX**
CONTRE : **0 VOIX**
ABSTENTION : **0 VOIX**

- D'inscrire les crédits nécessaires au Budget Communal. La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2020 et suivants,
- De mandater mensuellement les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes,

DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Municipal, procède à la désignation du délégué communautaire.

Monsieur Roland TIRARD est appelé à siéger au Conseil Communautaire de BAYEUX INTERCOM.

DESIGNATION DU DELEGUE CALVADOS LITTORAL Espaces Naturels

Le Conseil Municipal, procède à la désignation du délégué Calvados Littoral Espaces Naturels.

Madame Pierrette DANIEL est désignée déléguée Calvados Littoral Espaces Naturels.

DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Vu la Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national,

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque Conseil Municipal,

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un correspondant défense pour la Commune,

Considérant l'intérêt de développer notamment la réserve opérationnelle et citoyenne,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de désigner un « correspondant défense ».

Cette désignation s'inscrit dans la volonté de l'Etat de développer les relations entre les services des forces armées, le Ministère de la Défense, les élus et les concitoyens

Le correspondant sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne ou le recensement.

L'unique candidat est **Monsieur SOMMIER Frédéric** qui déclare ne pas prendre part au vote.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne **Monsieur SOMMIER Frédéric**, Conseiller Municipal en tant que correspondant défense de la Commune.

DELEGUES DU SDEC ENERGIE

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués du SDEC Energie :

Sont Elus :

Madame DELAMARE Annick, membre titulaire
Monsieur YVER Mickaël, membre titulaire

CONSTITUTION DE LA COMMISSIONS DES IMPOTS DIRECTES (CCID)

En application au troisième alinéa de l'article 1650 au troisième alinéa du Code Général des Impôts, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner la liste des contribuables susceptibles de faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs de Longues sur Mer.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve la proposition de la liste des membres titulaires et suppléants annexée à la présente délibération,

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Imposition direct locales
1	Madame	DANIEL	Pierrette	02/02/1950	18 Route d'Arromanches - 14400 LONGUE SUR MER	TF
2	Monsieur	POTIGNON	François	10/08/1946	13 Route d'Arromanches - 14400 LONGUES SUR MER	TF
3	Monsieur	SOMMIER	Frédéric	12/03/1964	1 Rue de l'Abbaye - 14400 LONGUES SUR MER	TF
4	Monsieur	CATHERINE	CHRISTOPHE	31/03/1970	12 Chemin de Rimbert - 14400 LONGUES SUR MER	TF
5	Monsieur	DESAUNAS	François	03/04/1961	Le Bourg - 14117 MANVIEUX	TF
6	Monsieur	JORET	Gilles	17/12/1955	Route de Longues - 14400 VAUX SUR AURE	TF
7	Madame	GAILLARD	Stéphanie	10/05/1971	3 Voie au Roy - 14400 LONGUES SUR MER	TH

8	Monsieur	RICHARD	Michel	18/01/1957	24 Route de la Buhennerie - 14400 LONGUES SUR MER	TH
9	Monsieur	YVER	Mickaël	31/12/1975	6 Chemin de Gervais - 14400 LONGUES SUR MER	TH
10	Monsieur	LECARPENTIER	Wilfrid	12/03/1980	1 Route des Tourelles - 14400 LONGUES SUR MER	CFE
11	Monsieur	BRIARD	Bernard	27/12/1953	42 Route du Chaos - 14400 LONGUES SUR MER	CFE
12	Monsieur	DE SAINTIGNON	Olivier	14/11/1956	12 Route de la Rosière - 14400 LONGUES SUR MER	CFE
13	Monsieur	LEFEVRE	Jean Louis	06/09/1947	12 Rue du Clocher - 14400 LONGUES SUR MER	TF
14	Monsieur	VIVIER	Mickaël	18/10/1973	30 Route d'Aunay - 14400 LONGUES SUR MER	TF
15	Monsieur	LECHEVALIER	Fernand	14/12/1936	74 Route de Port en Bessin - 14400 LONGUES SUR MER	TF
16	Monsieur	CATHERINE	Albert	24/07/1973	46 Route de Port en Bessin - 14400 LONGUES SUR MER	TF
17	Monsieur	LEPAINTEUR	Pierre	02/11/1955	1 Route d'Arromanches - 14400 LONGUES SUR MER	TF
18	Monsieur	VIVIER	Stéphane	21/05/1964	6 Hameau de Pouligny - 14400 SAINT VIGOR LE GRAND	TF
19	Madame	BACON	Marie	21/09/1978	4 Route de la Rosière 14400 LONGUES SUR MER	TH
20	Monsieur	DENIZE	Sylvain	24/06/1971	7 Route d'Aunay - 14400 LONGUES SUR MER	TH
21	Monsieur	PORET	Jean Pierre	14/12/1942	47 Route de Port en Bessin - 14400 LONGUES SUR MER	TH
22	Monsieur	LEROY	Fabienne	05/03/1967	2 Chemin de la Paix - 14400 LONGUES SUR MER	CFE
23	Monsieur	HUE	Jean	26/02/1956	19 Rue de l'Abbaye - 14400 LONGUES SUR MER	CFE
24	Madame	DELAMARE	Annick	01/05/1948	33 Route d'Aunay - 14400 LONGUES SUR MER	CFE

CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la mise en place des commissions municipales conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque commission sera présidée de droit par le Maire.

Monsieur le Maire propose de bien vouloir créer **SEPT** Commissions :

- Commission TRAVAUX-VOIRIE-BATIMENTS-ENVIRONNEMENT
- Commission FINANCES
- Commission CIMETIERES
- Commission ACTIONS SOCIALES
- Commission APPEL D'OFFRE - MARCHES PUBLICS
- Commission DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- Commission COMMUNICATION

Le Conseil Municipal désigne les membres des commissions municipales dont les intitulés et noms sont annexés ci-dessus.

Commission	Nom – Prénom
TRAVAUX-VOIRIES-BATIMENTS-ENVIRONNEMENT	Roland TIRARD Frédéric SOMMIER Bernard BRIARD Mickaël YVER Wilfrid LECARPENTIER Albert CATHERINE François POTIGNON
FINANCES	Roland TIRARD Frédéric SOMMIER Olivier DE SAINTIGNON Fabienne LEROY Jean Pierre PORET Pierre LEPAINTEUR
CIMETIERES	Roland TIRARD François POTIGNON Bernard BRIARD Stéphanie GAILLARD
ACTIONS SOCIALES	Roland TIRARD Frédéric SOMMIER Pierrette DANIEL Fabienne LEROY François POTIGNON
APPEL D’OFFRE – MARCHES PUBLICS	Titulaires : Roland TIRARD Olivier DE SAINTIGNON Mickaël YVER Suppléants : Frédéric SOMMIER Bernard BRIARD Pierre LEPAINTEUR

Commission	Nom - Prénom
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Roland TIRARD Frédéric SOMMIER Pierre LEPAINTEUR Marie BACON Stéphanie GAILLARD Olivier DE SAINTIGNON
COMMUNICATION	Roland TIRARD Frédéric SOMMIER Marie BACON Jean-Pierre PORET Annick DELAMARE Pierrette DANIEL

DESIGNATION DES REPRESENTANTS COLLECTEA

Le Conseil Municipal, procède à la désignation des représentants COLLECTEA.

Madame Annick DELAMARE est désignée représentant COLLECTEA

Monsieur Pierre LEPAINTEUR est désigné représentant COLLECTEA

DESIGNATION DES REPRESENTANTS ADMR

Le Conseil Municipal, procède à la désignation des représentants ADMR.

Madame Pierrette DANIEL est désignée représentant ADMR

Madame LEROY Fabienne est désignée représentant ADMR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h57.

Le Secrétaire de séance
Jean Pierre PORET



Le Maire,
Roland TIRARD

